

ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE

INF.38F

INLAND TRANSPORT COMMITTEE

Working Party on the Transport of Dangerous Goods

Joint Meeting of the RID Committee of Experts and the
Working Party on the Transport of Dangerous Goods

Geneva, 23-26 March 2009

Item 9 of the agenda

**EUROPEAN AGREEMENT CONCERNING THE INTERNATIONAL CARRIAGE
OF DANGEROUS GOODS BY ROAD (ADR)
(applicable as from 1 January 2009)**

Draft Corrigendum 2

RECTIFICATIF

Réf.: numéro de vente : F.08.VIII.1
(ECE/TRANS/202, Vol. I et II)

Mars 2009
New York et Genève

**ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU
TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)
(en vigueur le 1er janvier 2009)**

Rectificatif

*NOTA: Tout rectificatif à cette édition ainsi que tout amendement aux annexes A et B de l'ADR entrant en vigueur avant la publication de la prochaine édition seront disponibles sur le site web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à l'adresse suivante :
<http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm>*

VOLUME I, corrections au 3.2.2, Tableau B

1. Page 569, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de ACIDE TRINITRO-BENZOÏQUE lire ACIDE TRINITROBENZOÏQUE
(3 fois)
2. Page 569, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de ACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINO-ÉTHYLE lire ACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE
3. Page 571, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de N-AMINOÉTHYL-PIPÉRAZINE lire N-AMINOÉTHYLPIPÉRAZINE
4. Page 573, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de BICYCLO [2.2.1]HEPTA-DIÈNE-2,5, STABILISÉ lire BICYCLO [2.2.1]HEPTADIÈNE-2,5, STABILISÉ
5. Page 574, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de BROMOTRIFLUOR-ÉTHYLÈNE lire BROMOTRIFLUORÉTHYLÈNE

6. Page 574, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de BROMOTRIFLUORO-MÉTHANE lire
BROMOTRIFLUOROMÉTHANE
7. Page 578, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de CHLORODIFLUORO-MÉTHANE lire
CHLORODIFLUOROMÉTHANE
(2 fois)
8. Page 578, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de CHLORODINITRO-BENZÈNES lire
CHLORODINITROBENZÈNES
(2 fois)
9. Page 584, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIBENZYL-DICHLOROSILANE lire
DIBENZYLDICHLOROSILANE
10. Page 584, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIBROMO-CHLOROPROPANES lire
DIBROMOCHLOROPROPANES
11. Page 584, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DICHLOROFLUORO-MÉTHANE lire
DICHLOROFLUOROMÉTHANE
12. Page 584, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIÉTHYLDICHLORO-SILANE lire
DIÉTHYLDICHLOROSILANE
13. Page 585, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIMÉTHYLCYCLO-HEXANES lire
DIMÉTHYLCYCLOHEXANES
14. Page 585, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de DIMÉTHYLDICHLORO-SILANE lire
DIMÉTHYLDICHLOROSILANE
15. Page 585, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de DIMÉTHYLDIÉTHOXY-SILANE lire
DIMÉTHYLDIÉTHOXYSILANE

16. Page 585, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de N,N-DIMÉTHYL-FORMAMIDE lire N,N-DIMÉTHYL-
FORMAMIDE

17. Page 586, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de DIPHÉNYLDICHLORO-SILANE lire
DIPHÉNYLDICHLOROSILANE

18. Page 587, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de DODÉCYL-TRICHLOROSILANE lire
DODÉCYLTRICHLOROSILANE

19. Page 588, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de ÉTHER ISOBUTYL-VINYLIQUE STABILISÉ
lire ÉTHER ISOBUTYLVINYLIQUE STABILISÉ

20. Page 588, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de ÉTHER MÉTHYL-ÉTHYLIQUE lire ÉTHER
MÉTHYLÉTHYLIQUE

21. Page 588, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de ÉTHER MÉTHYL-PROPYLIQUE lire ÉTHER
MÉTHYLPROPYLIQUE

22. Page 588, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de N-ÉTHYL N-BENZYL-ANILINE lire N-ÉTHYL N-
BENZYLANILINE

23. Page 588, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de N-ÉTHYLBENZYL-TOLUIDINES lire N-
ÉTHYLBENZYL TOLUIDINES
(2 fois)

24. Page 593, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de HEXAMÉTHYLÈNE-DIAMINE lire
HEXAMÉTHYLÈNEDIAMINE
(2 fois)

25. Page 593, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de HEXANITRODIPHÉNYL-AMINE lire
HEXANITRODIPHÉNYLAMINE
26. Page 594, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de HYDROGÉNO-DIFLUORURES lire
HYDROGÉNODIFLUORURES
(2 fois)
27. Page 595, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de 1-HYDROXYBENZO-TRIAZOLE ANHYDRE ANHYDRE avec
au moins 20% (masse) d'eau
lire 1-HYDROXYBENZOTRIAZOLE ANHYDRE avec au moins 20%
(masse) d'eau
28. Page 595, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de 1-HYDROXYBENZO-TRIAZOLE ANHYDRE sec ou humidifié
avec moins de 20% (masse) d'eau
lire 1-HYDROXYBENZOTRIAZOLE ANHYDRE sec ou humidifié avec
moins de 20% (masse) d'eau
29. Page 600, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de MATIÈRES PLASTIQUES À BASE DE NITRO-CELLULOSE
lire MATIÈRES PLASTIQUES À BASE DE NITROCELLULOSE
30. Page 601, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de MÉTHACRYLATE DE 2-DIMÉTHYL-AMINOÉTHYLE
lire MÉTHACRYLATE DE 2-DIMÉTHYLAMINOÉTHYLE
31. Page 602, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de MÉTHYLTRICHLORO-SILANE lire
MÉTHYLTRICHLOROSILANE
32. Page 603, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de Alpha-MONO-CHLORHYDRINE DU GLYCÉROL
lire Alpha-MONOCHLORHYDRINE DU GLYCÉROL
33. Page 603, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*
Au lieu de MONO-NITROTOLUIDINES lire MONONITROTOLUIDINES

34. Page 606, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*, en regard du No ONU 3319

Au lieu de NITROGLYCÉRINE EN MÉLANGE, DÉSENSIBILI-SÉE
lire NITROGLYCÉRINE EN MÉLANGE, DÉSENSIBILISÉE

35. Page 606, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de NITRO-4 PHÉNYL-HYDRAZINE lire NITRO-4 PHÉNYLHYDRAZINE

36. Page 607, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de OCTAFLUOROCYCLO-BUTANE lire OCTAFLUOROCYCLOBUTANE

37. Page 612, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de PHÉNYLTRICHLORO-SILANE lire PHÉNYLTRICHLOROSILANE

38. Page 613, 3.2.2, Tableau B, colonne *No ONU*, en regard de PILES AU LITHIUM IONIQUE

Au lieu de 3481 lire 3480

39. Page 618, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TÉTRAÉTHYLÈNE-PENTAMINE lire TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE

40. Page 619, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TNT EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITRO-STILBÈNE
lire TNT EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITROSTILBÈNE

41. Page 619, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TNT EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITRO-STILBÈNE lire TNT EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITROSTILBÈNE

42. Page 619, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TOLITE EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITRO-STILBÈNE
lire TOLITE EN MÉLANGE AVEC DE L'HEXANITROSTILBÈNE

43. Page 619, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TOLITE EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITRO-STILBÈNE lire TOLITE EN MÉLANGE AVEC DU TRINITROBENZÈNE ET DE L'HEXANITROSTILBÈNE

44. Page 620, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TRIÉTHYLÈNE-TRÉTRAMINE lire TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE

45. Page 620, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TRIFLUORO-CHLORÉTHYLÈNE lire TRIFLUOROCHLORÉTHYLÈNE

46. Page 620, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TRIMÉTHYLCHLORO-SILANE lire TRIMÉTHYLCHLOROSILANE

47. Page 620, 3.2.2, Tableau B, colonne *Nom et description*

Au lieu de TRINITROCHLORO-BENZÈNE lire TRINITROCHLOROBENZÈNE
(2 fois)

DRAFT